

## Communiqué de presse

**Date :**  
28. octobre 2020

**Embargo :**  
---

**Contact :**  
Tobias Lux, porte-parole  
Tél. +41 31 327 91 71  
[tobias.lux@finma.ch](mailto:tobias.lux@finma.ch)

# Changements au conseil d'administration de la FINMA

**Le Conseil fédéral a nommé aujourd'hui Martin Suter vice-président du conseil d'administration de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA. Il remplace à cette fonction Marlene Amstad qui reprendra au 1<sup>er</sup> janvier 2021 le mandat de président du conseil d'administration de Thomas Bauer. Le Conseil fédéral a également nommé Susan Emmenegger, professeur ordinaire de droit bancaire et privé à l'Université de Berne, membre de ce conseil que Renate Schwob quittera fin 2020.**

Lors de sa séance d'aujourd'hui, le Conseil fédéral a nommé Martin Suter, 59 ans, nouveau vice-président du conseil d'administration de la FINMA pour les deux ans à venir. Conseiller indépendant en stratégie et en gestion financière, Martin Suter est membre du conseil d'administration de la FINMA depuis 2018. De 2006 à 2016, il était *chief financial officer* de Swiss Life Suisse. Ce diplômé en mathématiques de l'EPF de Zurich avait auparavant occupé différentes positions dirigeantes au sein de Swiss Life. « Martin Suter apporte activement au conseil d'administration des connaissances précieuses dans les domaines de l'assurance, du management et des marchés financiers. Je me réjouis qu'il assure désormais aussi la fonction de vice-président », a déclaré Marlene Amstad, future présidente du conseil d'administration.

### **Susan Emmenegger succède à Renate Schwob au sein du conseil d'administration**

Le Conseil fédéral a également nommé Susan Emmenegger, âgée de 53 ans, membre du conseil d'administration de la FINMA au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Susan Emmenegger est professeur ordinaire de droit bancaire et privé à l'Université de Berne. Ses cours sont essentiellement consacrés au droit des contrats ainsi qu'au droit des marchés financiers tant national qu'international. Elle est aussi l'organisatrice du Schweizerischen Bankenrechtstagung, éditrice de la collection publiée sous le même nom et rédactrice de nombreuses publications spécialisées. Auparavant, elle était membre du comité « Avenir de la place financière » ainsi que membre et vice-présidente de la Commission suisse des OPA.

Renate Schwob, membre du conseil d'administration de la FINMA depuis 2016, remettra fin 2020 son mandat et ainsi la présidence du comité des offres publiques d'acquisition et de la responsabilité de l'État. Thomas Bauer commente cette décision en ces termes : « Je remercie Renate Schwob pour son grand engagement en faveur du conseil d'administration de la FINMA, qui a pu s'enrichir de son expérience et de ses connaissances remarquables. » Marlene Amstad déclare quant à elle : « Je me réjouis que nous puissions nous adjoindre en la personne de Susan Emmenegger une experte renommée du droit bancaire, aguerrie aux questions économiques et stratégiques. »

### **Modifications au sein du conseil d'administration de la FINMA en 2021**

Le Conseil fédéral a déjà nommé en mars 2020 l'actuelle vice-présidente Marlene Amstad présidente du conseil d'administration de la FINMA au 1<sup>er</sup> janvier 2021 ([communiqué de presse](#)). Elle succède ainsi à Thomas Bauer qui quittera le conseil à cette date. Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, le [conseil d'administration de la FINMA](#) sera donc composé des huit membres suivants (pour le mandat 2020-2023) :

- Marlene Amstad (présidente)
- Martin Suter (vice-président)
- Ursula Cassani Bossy
- Susan Emmenegger
- Benjamin Gentsch
- Bernard Keller
- Andreas Schlatter
- Franz Wipfli

Le conseil d'administration est l'organe stratégique de la FINMA. Selon la loi sur la surveillance des marchés financiers, il fixe entre autres les objectifs stratégiques, décide des affaires de grande portée, édicte des circulaires et des ordonnances déléguées à la FINMA et élit et supervise la direction.